

---

CR - GAC / GNSO Joint Session  
11 March 2012 – 17:00 to 18:30  
ICANN - San Jose, Costa Rica.

La présidente Dryden: Pourriez-vous prendre vos places s'il vous plaît ? Je vous prie de m'excuser de commencer en retard, merci beaucoup de votre patience, nous apprécions votre échange pour la GNSO, nous avons envie de vous entendre ce jour-ci, de vous écouter.

Stephane van Gelder le président de la GNSO qui nous accompagne et nous avons une proposition de 3 points à traiter pour le programme pour établir des priorités.

Il faut faire la mise à jour de l'IOC et puis l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement, et si nous avons le temps, le rapport définitif de la révision du WHOIS, dans les discussions du GAC de ce jour, nous avons vu des sujets communs au débat ayant été mené lors de la négociation de ces accords.

Par exemple, le respect de la loi, la conformité, l'équipe de révision de WHOIS a présenté ceci, pour ce qui est de l'IOC de la croix rouge les membres du GAC pourraient peut être présenté la question ou vous voulez commencer avec le GNSO ?

Stephane van Gelder: Je m'appelle Stephane, je suis président de la GNSO, merci de votre bienvenue, nous avons préparé une série de questions ou de thèmes mentionnés par Heather, et pour chacun de ces sujets, il y a un présentateur.

---

*Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Peut être pourrais-je suggérer de présenter les questions brièvement, et puis voici cela c'est pour stimuler un débat général la 1ère question c'est l'IOC et la croix rouge.

Comme vous savez la GNSO a une équipe de rédaction qui est en collaboration étroite avec le GAC concernant ce sujet à ma gauche Jeff Neuman qui dirige l'équipe de rédaction et qui s'est proposé pour présenter ce sujet je lui passe donc la parole.

Jeff Neuman:

Quelle bonne présentation avec cette musique, je vais commencer à l'utiliser merci à vous tous de nous permettre d'être ici, Stephane a raison c'est un bon exemple de collaboration étroite entre le GAC et la GNSO, j'espère que cela puisse ouvrir un nouveau chemin pour le travail en groupe.

Pour vous raconter un tout petit peu des antécédents le GAC a présenté en septembre de l'année dernière une proposition à la GNSO concernant les marques de l'IOC et la croix rouge au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> niveau.

Puis nous avons mené une réunion à Dakar, après on a produit un document de questions-réponses qui a répondu à une série de questions.

L'équipe de rédaction s'est réunie depuis le mois de novembre et on a élaboré une série de recommandations que nous allons voter au niveau du conseil ce mercredi-ci je ne peux pas faire des déclarations là-dessus mais, c'est quelque chose sur laquelle on parle depuis longtemps, et nous espérons bien pouvoir continuer avec ces recommandations.

---

Les recommandations ont été présentées aux membres du GAC intéressés aux téléconférences le 2 Mars et nous croyons que la réception a été chaleureuse.

Il y a eu des débats au sein du groupe sur cette question mais pour voir les recommandations et les antécédents nous avons décidé de diviser les questions par catégorie au 1<sup>er</sup>, au 2<sup>ème</sup> niveau.

On a décidé de traiter d'abord les problèmes de 1<sup>er</sup> niveau pour finir le travail avant la série de candidatures qui est en développement et qui va être clôturée dans quelques semaines, puis, on a travaillé sur le 2<sup>ème</sup> niveau, nous espérons bien que ceci sera prêt à temps pour la réunion de Prague.

Pour ce qui est du au 1<sup>er</sup> niveau, le personnel a mis en place les résolutions du conseil dans la version actuelle du manuel le groupe de réactions a remarqué qu'il y avait des défaillances de mise en place du personnel du conseil d'administration.

C'est-à-dire que l'on protégeait certaines marques de l'IOC, de la croix rouge seulement les noms indiqués précisément, il y avait une analyse de similitude, il y avait les caisses avec qui ceci n'était pas comparable à la marque olympique pour voir s'il y avait été une confusion par similarité.

Il n'y avait pas de dispositions pour établir que l'IOC ou la croix rouge demande leurs marques pour que nous avons évalué cela comme un problème et finalement l'IOC la croix rouge ont présenté une liste initiale de noms protégés de différentes traductions.

---

Ce n'était pas une liste complète, donc le personnel qui a mis en place le manuel a dit que c'était les seules traductions qui allaient protéger la question et pas d'autres, ceci dit l'équipe de rédaction elle a une série de recommandations.

La 1<sup>ère</sup> d'entre elles était que l'IOC et la croix rouge pourrait appliquer leur marque propre au 1<sup>er</sup> niveau, la 2<sup>ème</sup> recommandation était que les noms exacts devaient être bloqués. Pour ce qui est d'autres candidatures deux tiers il faudra les analyser par rapport à la similitude de caractères, ainsi que pour d'autres noms réservés.

Toux ceux qui ressemblent au GAC, ICANN ou IETF et bien ceci doit passer par la révision de similitude.

Si la chaine de caractères se prête à confusion par la similarité, il faudrait voir l'IOC et la croix rouge et cela va permettre de montrer le droit légitime d'un panel et si on peut démontrer les droits légitimes on peut continuer cela ne veut pas dire que la commuté ou la croix rouge peuvent utiliser les mécanismes existants à partir de cette perspective.

La recommandation suivante présentée par l'équipe de recommandation telle que l'IOC et la demi-ligne rouge et la croix rouge doivent être protégées dans la plus grande quantité longue possible cela est difficile.

Le GAC a dit dans sa recommandation qu'il fallait les protéger, mais comme il doit y avoir une révision de caractères et un processus objectif.

Nous avons trouvé qu'il devait y avoir une liste pour comparer les candidatures malgré notre soutien à la protection dans toutes les

langues nous avons modifié la proposition pour que ceci soit disponible dans toutes les langues possibles, on a donc demandé à la croix rouge et à l'iso une liste de toutes les traductions.

Le comité et la croix rouge ont approuvé la liste, il y'a toujours des discussions là-dessus sur les noms, sur les traductions, etc.

Mais, nous espérons bien finir avec tout cela mercredi et finalement la dernière recommandation, la dernière proposition présentée par le GAC, c'est que cette proposition doit être appliquée non seulement lors de la série initiale, mais dans les séries suivantes.

L'équipe de rédaction de la GNSO a accordé que ceci devait être protégé dans les séries suivantes. Le conseil et le comité de la GNSO peuvent faire la révision de ces protections après la 1<sup>ère</sup> série s'il souhaite le faire. Le plan pour l'avenir c'est que le conseil reçoive la présentation de ces mentions, ces recommandations.

Nous espérons le vote mercredi si le vote a du succès nous allons le présenter au conseil dans cette réunion, on a parlé au conseil de l'administration à midi et on nous a manifesté qu'ils ne vont pas voter cette résolution s'ils la reçoivent dans cette réunion, mais si les circonstances l'exigent, on pourrait convoquer dans une nouvelle réunion prochainement pour que ceci soit décidé avant la série actuelle.

La présidente Dryden:                      Merci Jeff.

Jeff Neuman:                                      Pardon. On demande au GAC évidemment à vous tous de nous donner un feedback si le GAC va soutenir cela si vous trouvez que

---

c'est bien, vous commentez vos inquiétudes notamment au niveau des priorités, une rétro-alimentation quelconque.

La présidente Dryden: Vous voulez manifester votre opinion les états unis ont la parole.

Amérique: Merci beaucoup madame la présidente, merci beaucoup le GNSO, merci Jeff de votre résumé de toute utilité, j'ai été l'un des membres du GAC avec le royaume unis lors de la dernière communication et vous avez très bien rédigé et dit tout ce sur quoi on a réfléchi et sur quoi on a travaillé.

Nous allons nous concentrer, nous nous sommes concentrés sur le 1<sup>er</sup> niveau parce que l'on interprète les résolutions du conseil d'administration et nous voyons qu'il y'a quelques vides, il faut trouver des solutions à ces vides, nous sommes donc très reconnaissants de ce travail qui a été fait, votre rapport est remarquablement clair, simple, très utile.

Nous nous sommes guidés aussi par les feedbacks des collègues de l'IOC, de la croix rouge je suis tout à fait consciente du fait qu'ils se sont sentis vraiment à l'aise par rapport à cette approche, je vous remercie donc de votre disponibilité de votre intérêt et de l'intérêt de la disponibilité de toute l'équipe de rédaction.

Il y a eu une téléconférence avant le voyage qui était très utile on travaille beaucoup et cela nous a beaucoup aidé à nous préparer pour ce débat.

Bien sur je peux dire que ce que nous voudrions voir comme l'étape suivante vous l'avez présenté dans votre propre

---

document, il faut que nous nous concentrons sur le 2<sup>ème</sup> niveau, nous pouvons le faire de façon assez directe.

Aujourd'hui nous sommes vraiment très en retard fort probablement c'est de notre faute et nous ne pouvons pas consacrer autant de temps à ce thème.

Mais j'ai cru comprendre qu'il y a certaines questions qui ont été soulevées, non seulement comme une réaction mais en sein de tout le GNSO et je pense que l'interrelation ou le lien avec le GAC qui met dans la position de consensus du GAC pour la protection de 1<sup>er</sup> et du 2ème niveau de l'IOC croissant et de la croix rouge.

Il y a un consensus complet dans la décision du GAC et il y a des questions qui sont posées sur la manière de pondérer les questions qui sont publiques sur une série d'organismes intergouvernementaux.

Je voudrais comme petit premier pas si nous allons considérer la proposition du GAC envoyé à la GNSO le 14 septembre la page 2 et à la page 3, nous avons parlé du fondement et des bases.

Il faudrait peut être mettre l'accent sur le fait que la proposition est quelque chose d'unique par rapport à la protection juridique pour la croix rouge et pour le croissant rouge par les conventions de Genève et pour l'IOC la protection du symbole et la protection par le xxx, en plus des lois des différentes juridictions nationales.

Voilà ce que nous considérons comme une distinction fondamentale entre l'IOC, la croix rouge et les IGOs, c'est pour cela que j'ai pensé qu'il valait mieux faire cette remarque aussi si quelqu'un posait une question, Mark a dit qu'il était d'accord

---

pour aborder ce sujet, je ne sais pas si Mark veut faire une contribution.

Le royaume unis:

Merci beaucoup vraiment. J'apprécie le travail qui a été fait en collaboration et qui a été très efficace à cet égard, nous sommes conscients du conseil juridique des IOGs qui a été présenté à l'ICANN le conseil d'administration dérive cela pour le soumettre à la considération du GAC.

Nous sommes très conscients des thèmes qui nous sont soumis et des soucis des IOGs, nous espérons pouvoir analyser cela nous n'avons pas abordé complètement cette question, mais, je voudrais proposer une option à mes collègues du GAC et qui est la suivante:

J'aimerais bien inviter les IGE pour qu'ils puissent faire une présentation lors de la prochaine réunion à Prague.

Voilà donc ce que je pense pour aborder ce thème sur la position des IOGs, nous sommes vraiment très satisfaits et très contents de l'opportunité qui nous a été présentée par le groupe de rédaction et la GNSO en général.

En ce qui concerne le 1<sup>er</sup> niveau de l'IOC, la croix rouge, le croissant rouge lors de cette réunion, nous sommes conscients de ce qui a été dit de la position du conseil d'administration par rapport au temps qu'il faudra pour prendre une résolution à cet égard.

Nous espérons que cela servira à être fait. J'apprécie énormément les progrès qui ont été fait à cet égard comme résultat de la résolution du débat, on a fait de très bons progrès.



>> Bien c'est quelque chose qui est apparue il y a quelques heures: Heather et moi nous avons une lettre du conseil d'administration de l'ICANN pour nous demander une réponse à la demande des IGOs, ils nous ont demandé de leur porter notre avis par rapport à la demande.

Bien sur aucun des 2 groupes n'a eu le temps pour en parler ou pour prendre une position à cet égard mais tenons compte de la collaboration qui nous a été fournie jusqu'à présent nous espérons pouvoir continuer à aller de l'avant sur ce point avec l'aide du conseil de l'administration.

Heather Dryden: Le Portugal?

Le Portugal: Merci beaucoup, je vais parler portugais si cela ne vous dérange pas? En premier lieu je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance par rapport au travail de la GNSO en ce qui concerne la réponse, à la décision prise par le GAC à cet égard.

Par conséquent ces noms associés au comité olympique, et à la croix rouge cela contribuait fortement pour faire des progrès par rapport au point où nous en étions à l'époque.

C'est de notre vie aussi que le rapport est clair et raisonnable et qu'il est bien orienté pour continuer en ce qui concerne la protection qu'il s'agisse du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>ème</sup> niveau des noms associés à ces 2 organismes, le point que je voudrais soumettre à débat concerne tout autre aspect.

---

Ce point se rapporte à la manière dont les organismes, les entités peuvent exprimer ces objections et comment on peut identifier ces objections.

Nous estimons qu'une institution qui s'occupe de politiques publiques ne peut pas indiquer l'objectif de ces politiques par une singularisation du nom des organismes auxquels elles sont appliquées parce que cela est une altitude de discrimination.

Nous estimons que la façon appropriée de la faire consiste à indiquer les caractéristiques des institutions qu'elle sait, ces observations peuvent être appliquées nous avons vu l'observation des états unis mais il y a peu de temps sur la documentation qui a été fournie à l'origine par le GAC faisait allusion aux raisons centrales pour choisir ces 2 institutions.

A vrai dire ces raisons de fonds présentent un problème: Elles ne peuvent pas être directement transférées des critères d'application objective il faut donc faire un travail supplémentaire pour définir ces critères mais c'est de toute façon un point de départ.

Cependant, ce document auquel nous devons nous soumettre, c'est le manuel du candidat, n'a pas donné de contributions par rapport à la base de définitions de ces entités et la seule mention qui a été faite c'est que ces 2 institutions ont été discriminées positivement parce que nous sommes protégés et voyez ce qu'il y a là.

Même si au moment présent il n'y avait que ces 2 institutions qui enfin rempliraient ces conditions et c'est une situation sur laquelle nous avons de forts doutes:

---

Nous ne pensons pas qu'il soient les 2 seules institutions à la planète, la situation définie par la loi ne doit pas faire l'objet de la détermination de circonstances par la discrimination des noms de ces institutions.

C'est un point qui me semble essentiel non seulement pour une question de non seulement de principes et de normes et de règles qu'une entité ce sont des politiques publiques doit respecter, mais ce sont aussi des questions pratiques:

Le risque juridique auquel est soumis l'ICANN de paraître par rapport à la liability, on peut voir une entité se présenter dire remplir les 2 conditions qu'elle n'a pas eu les mêmes avantages bon c'est un risque présent c'est un risque actuel, notre proposition suivante et c'est l'opinion du Portugal.

Ce n'est pas l'opinion du GAC, c'est l'opinion du représentant du Portugal parce qu'il n'a pas fait l'objet d'un consensus comme une opinion du GAC.

Le travail doit continuer en 2 directions: D'une part, le travail qui se fait avec des bons résultats au sein de la GNSO, en ce sens, il faut spécifier les conditions techniques, en ce qui concerne la protection des noms du comité olympique de la croix rouge.

Il y a ensuite notre travail qu'il faut mener à bien, qui concerne la manière de définir les caractéristiques et les critères d'application objectifs, nous permettant de définir l'univers d'application de ces règles cela ne devra pas être fait par la dénomination spécifique de ces 2 noms. Merci beaucoup.

L'union européenne: Merci madame la présidente, j'ai une question sur le rapport très intéressant, je tiens à remercier l'équipe de rédaction d'avoir fait ce travail.

La question concernant le processus proposé dans la recommandation numéro 1 et qui signale spécifiquement dans le point C.C.2, que veut dire si un candidat ne peut pas obtenir une lettre de non objection par l'IOC, par le comité olympique international ou par la croix rouge.

Le candidat peut démontrer un droit valide et expliquer qu'il n'y a pas de similitudes qui se prêtent la confusion avec la chaîne de caractères, etc.

La question est la suivante: S'il y avait un type de débat pour spécifier que veut dire intérêt légitime qu'est ce que ça veut dire? Ça veut dire un droit? Que veut dire l'intérêt? Comment on le définit? Que veut dire cela, c'est un droit légitime?

Moi je comprends quel est l'objectif auquel vous visez je crois que c'est un objectif légitime mais pour que nous comprenions tous ce qui est dit ici, il serait peut être utile que la commission aide à une meilleure compréhension.

C'est peut être une question un peu bête mais imaginons qu'il y'a quelqu'un qui dit qu'il y a un intérêt légitime pour ces caractères qui c'est qui évalue cette réclamation? Qui prend la décision sur la légitimité ou pas?

Jeff Neuman: Merci de votre question, je suis Jeff Neuman. En ce qui concerne l'intérêt légitime, c'est sans doute le sujet de plusieurs conversations que nous avons eu et on a traité plusieurs termes:

Tout d'abord, c'était le droit légitime, l'intérêt légitime et il y a eu des débats là-dessus et finalement, on a choisi l'intérêt légitime, et certaines politiques existantes comme le UDRP qui permet aux personnes de montrer le droit à l'intérêt légitime d'une marque comme une défense UDRP.

Finalement, ceci a été emprunté à ce type de structure, tout ce que je peux dire, c'est que ceci a fait l'objet de beaucoup de débats, et finalement on est arrivé au consensus du groupe.

Pour ce qui est de qui prend la décision et bien il n'y a pas eu tellement de débats, mais, il est clair qu'il y a des panels établis pour écouter les droits juridiques et les objections aux chaînes de caractères et ces panels d'évaluation pourraient être utilisés dans ce sens également.

Heather Dryden:

Des questions? L'union européenne?

L'union européenne:

Merci madame la présidente, merci de votre explication je vais poser deux questions pour vérifier:

Premièrement, il existe l'idée d'autoriser le panel pour le processus d'objections, mais il n'y a pas de décisions de ces panels c'est correct?

Jeff Neuman:

Correct ce n'est pas quelque chose que l'équipe de rédaction ait décidé.

L'union européenne: Et puis l'union européenne demande si nous pouvons parler de cas concrets maintenant il faudra vérifier quand est ce qu'il y a un cas concret.

Mais si la rédaction est prise de l'UDRP qui a un objectif spécifique ceci justifie que la notion d'intérêt légitime doit être considérée comme intérêt légitime dans le processus UDRP.

Par exemple, y a-t-il quelqu'un en Grèce par exemple qui s'appelle Olympia et bien il y a eu une réclamation pour Olympia qui n'est pas une marque ce serait un intérêt légitime en principe?

Jeff Neuman: Je crois que c'est une bonne question. Olympia et les marques grecques sont apparues à plusieurs reprises lors des débats et voilà pourquoi on n'utilise pas les droits des marques déposées peut être il n'existe pas de marques déposées.

Voilà pourquoi nous ne voulons pas exclure les marques ou les chaînes de caractères sur lesquelles il y a des réclamations d'intérêt légitime, parce que c'est justement le cœur, le nœud de cet intérêt légitime.

Pour ce qui est des valeurs de l'UDRP ce n'est pas l'intention de l'équipe de rédaction de ne pas faire le débat de ne pas mener le débat l'une des questions qui ont été débattues:

C'est que nous ne trouvons pas que tout ce processus et la résolution du conseil de dernier moment doivent représenter un précédent pour la manière de développer les politiques vis-à-vis des fondements ultérieurs.

---

Nous espérons avoir plus de temps pour considérer les politiques et les ramifications de ce processus pour que le conseil d'administration soit en mesure de prendre des décisions. Merci.

Heather Dryden:

Les états unis ont la parole, et puis peut être que nous pourrons passer au sujet suivant.

Amérique:

Merci madame la présidente, je suis tout à fait d'accord apparemment, je veux profiter de ce moment pour dire que ce sont les options que nous avons dans l'équipe de rédaction pour le 2<sup>ème</sup> niveau.

En revenant à la proposition du GAC, il s'agirait d'un outil qui respecterait les termes de la proposition, voilà pourquoi j'encourage ceci fortement.

Je voudrais signaler que nous avons mené des débats à propos de cette nouvelle approche que l'on nous a demandé d'adopter, le GAC et la GNSO en collaboration pour essayer d'avancer dans des sujets.

En particulier, nous espérons bien que ceci vous plaira et en fait nous voulons offrir au conseil d'administration lors de notre réunion de Mardi et bien que nous avons trouvé que cela est très intéressant, que cela doit faire partie des recommandations de l'ATRT, notamment le rôle du GAC au sein de l'ICANN.

Ceci il faut en parler, et il faut penser à une plus grande flexibilité ou souplesse pour nos progrès. Merci beaucoup.

---

Heather Dryden:                      Merci les états unis.

Stephane Van Gelder:                Nous allons passer au point suivant. Merci les états unis de vos commentaires. Le sujet suivant, c'est l'apport d'accréditation des bureaux d'enregistrement Mason Cole va faire la présentation pour ouvrir le débat, c'est l'un des représentants de regroupement des bureaux d'enregistrement.

Mason Cole:                            Merci Heather. J'ai une présentation que je voudrais voir, voilà elle est là. C'est une présentation qui va informer le GAC sur l'état des négociations que nous menons avec le personnel de l'ICANN concernant les demandes de processus et de procédures pour les bureaux d'enregistrement.

Nous passons à la première diapo s'il vous plaît, un peu de contexte en 2009, la GNSO et l'ALAC ont ouvert un processus à partir duquel la version 2009 de l'accord du bureau d'enregistrement a été révisée.

Il y a eu une équipe de rédaction qui a été formée pour les apports de la communauté, pour ce qui est des procédures des bureaux d'enregistrement, l'apport de la communauté a été très fort, on a eu 83 candidatures discrètes pour ces superpositions, la même réclamation de plusieurs parties de la communauté.

En 2010, l'équipe de rédaction a conclut cette partie de travail:

On a émis un rapport à la communauté, et en ce moment, les bureaux d'enregistrement voulaient avoir un rapport de collaboration plus étroite par rapport aux candidatures, et à la fin de 2010 avec les représentants de l'application de la loi, on s'est



---

réuni à Washington D.C. pour réaliser ces candidatures ou ces demandes.

S'il vous plait, vous pouvez revenir en arrière, voilà. En 2011, comme vous devez vous en souvenir sans doute, on s'est réuni à Bruxelles avec des représentants du gouvernement et des organismes d'application de la loi, et nous avons eu une consultation à Bruxelles, spécifiquement concernant les 12 demandes des organismes de l'application de la loi.

Les bureaux d'enregistrement se sont réunis et ont débattu des questions opérationnelles et puis à San Francisco en Mars 2011, nous avons émis un rapport sur les conclusions de ces débats.

Ce rapport a été mis à disposition de la GNSO, du GAC et du conseil de l'administration de l'ICANN.

L'année dernière, vous vous rappelez sans doute une résolution que les négociations doivent être initiées de manière immédiate, et ceci a été fait après la réunion.

La diapo suivante. On a consacré un temps à essayer de résoudre les questions concernant les différentes propositions:

L'équipe de rédaction a mis cela en catégories basses, moyennes et hautes, et les organismes d'application de la loi ont été la focalisation principale de nos efforts de négociation, et on a établi la priorité à tous ces sujets et nous avons établi des délais pour les négociations, tout en sachant que nous devons faire ce travail le plus vite possible pour nous focaliser dans les demandes des organismes d'application de la loi.

Il y a d'autres manières de résoudre ces questions, ce que nous appelons [inaudible 36.34], un mécanisme de division qui nous permet de savoir quelles sont les questions ou les sujets disponibles à adresser plutôt au développement des politiques à travers la GNSO, et puis un aspect important la prévisibilité du processus.

Nous parlons de la prévisibilité et de la sécurité et la stabilité des entreprises et des acteurs qui opèrent le DNS.

Voici le processus à travers lequel nous faisons les négociations, le personnel et les bureaux d'enregistrement ont nommé des représentants avec des conseillers juridiques qui nous ont aidé de leur apport avec la législation.

On a mené 5 réunions face à face, c'est-à-dire on ne compte la réunion d'ICANN il y a eu 5 réunions différentes tout d'abord à Los Angeles puis à Washington, et il y a eu d'autres sessions par téléphone. On s'est réuni 15 ou 16 fois dans des longues sessions de négociations.

Le résultat c'est des multiples rédactions, nous avons comparé les différents tableaux, les différentes rédactions préparées, et on a discuté séparément avec certains membres du GAC, et certains représentants des organismes des applications de la loi pour nous assurer que tout est clair par rapport aux propositions de ces organismes d'application de la loi.

Justement, la discussion a été vraiment très riche, nous avons aussi eu des problèmes, nous avons découvert que même dans une question qui semblait très simple, il y a toujours des complexités à faire face.

---

Tout d'abord la privation des données apparue dans l'union européenne et dans d'autres juridictions différentes réglementations différentes lois qui nous le disaient.

C'est-à-dire, il fallait s'assurer que le résultat de négociation donne satisfaction à la communauté et qu'il respecte la loi.

Il fallait aussi des locations géographiques et d'autres défis et tout cela avait besoin de consensus du groupe des parties prenantes intéressées de mener à bien une bonne négociation.

Voici la question la plus significative que je veux présenter au GAC: On nous a demandé de parler de questions qui ne sont abordées que par les bureaux d'enregistrement, et des fois sont abordées par toute la communauté.

La validation de WHOIS est un bon exemple, les bureaux d'enregistrement n'ont pas nécessairement le pouvoir de prendre les décisions qui peuvent affecter la communauté sans leur apport.

Voilà pourquoi certaines de ce propositions sont complexes, elles ont besoin d'un apport partagé, et que le reste de la communauté participe.

Demain, les bureaux d'enregistrement vont mener un débat pour toute la communauté, vous serez tous les bienvenus à participer et à débattre la manière d'avancer dans le scénario de validation pour le WHOIS.

Je voudrais aussi informer qu'avec les sessions de l'ICANN, ils ont été très collaboratifs, il y a eu la bonne foi sans doute, et je dois

dire que les bureaux d'enregistrement veulent arriver à un consensus.

Pour ce qui est des délais, je sais que le GAC est très intéressé à l'établissement des dates butoirs, et notre priorité principale, c'est justement un résultat qui soit convenable pour les bureaux d'enregistrement, pour le personnel, et pour la communauté:

Nous devons nous assurer que les accords de qualité et de bons résultats, nous travaillons à la hâte, mais nous ne voulons pas payer le coût d'une mauvaise qualité.

Nous ne voulons pas revenir sur la question et nous visons aussi c'est-à-dire nous voulons une négociation qui nous donne des solutions.

Voici les étapes à partir de maintenant le 1<sup>er</sup> Mars il va y avoir un rapport pour la communauté où nous présentons toutes les propositions à considérer, il y a des questions de collaboration de vérification qui démarrent demain.

Nous allons conclure les négociations prochainement, nous allons publier une période de commentaire et nous allons aussi attendre ces commentaires. Voilà j'ai fini ma présentation, je vous remercie de l'opportunité.

Heather Dryden:

Merci du contexte que vous nous avez présenté. Les états unis?

Les états unis:

Merci madame la présidente, merci Mason de ta présentation si utile.

---

Je vais être brève parce qu'il y a beaucoup de gens du GAC et de l'application de la loi qui veulent parler.

Mais, je voudrais enregistrer que les sentiments de GAC comme un ensemble c'est que nous apprécions beaucoup l'opportunité que l'on nous a donné comme résultat de notre sensibilisation, de notre diffusion pour nous mettre à disposition des deux parties.

Je crois que nous pouvons confirmer que ceci va continuer de la sorte nous ne sommes pas des parties de négociation:

C'est-à-dire, nous observons les concepts, nous analysons les nouvelles rédactions et nous voulons que ce soit clair, que nous sommes disponibles pour répondre aux questions pour éclaircir les concepts et nous voulons continuer à se faire.

Nous avons trouvé deux échanges: le 31 janvier et le 10 février. Tout cela a été très constructif pour nous.

Voilà pourquoi on le considère comme une double voix, je voudrais suggérer que bien que tout le monde au sein du GAC profite de ce rapport, nous savons qu'il y a des progrès et nous savons que cela est utile pour l'identification notamment lorsqu'il y a beaucoup d'accords.

Je veux maintenant passer la parole aux collègues qui veulent parler de ce sujet et je veux encourager au fur et à mesure des progrès et bien nous apprécions ce rapport, etc.

Je veux également suggérer que dans la mesure du possible et si vous le considérez convenable de partager avec la communauté avant la clôture de la semaine avec la fin de la semaine, un délai pour que nous puissions savoir quant est ce que nous pouvons

---

savoir le texte et quand est ce que nous aurons l'opportunité des prochaines étapes.

Finalement, je veux dire qu'il faut donner un sens à cet [inaudible 44.26], il y a un lien très fort entre ce qui se passe avec l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement, les propositions sur le WHOIS, les recommandations de l'équipe de révision de WHOIS, et nous nous entendons tous quelque chose de clair.

Mais, il y a aucun point pour parler du respect si le contrat n'est pas efficace voilà pourquoi je veux renforcer l'idée que la justice est importante et pour le GAC cela est très important.

Heather Dryden:

Merci beaucoup les états unis la parole à Commission Européenne maintenant.

Commission Européenne:

Merci beaucoup madame la présidente, merci beaucoup aux représentants de registraires de la représentation qu'ils ont faite qui est très utile.

Un commentaire et 2 questions: Le 1<sup>er</sup> commentaire est le suivant: Au cas où ça ne serait pas clair, ce que les états unis ont dit et Commission Européenne dans sa compétence continue à être toujours disponible pour la déclaration en particulier sur les législations de la concurrence.

Cela a été très particulier, à partir de ce que vous avez dit, il y a une discussion spécifique.

Il n y a rien à cacher, si les agences d'application de la loi se sont servis de Commission Européenne, comme d'un facilitateur, je ne

vois pas de raison pour que les registraires ne puissent pas le faire aussi.

Si vous avez besoin de cela, nous ne faisons pas partie de l'organisation nous ne voulons pas l'être mais nous voulons fournir notre soutien.

Les deux questions maintenant: Vous avez dit lors d'une citation je pense, que vous alliez conclure ces négociations d'ici peu.

Ces négociations sont-elles des négociations qui concernent les recommandations sur les organisations de l'application de la loi? Et la deuxième, je ne sais pas si vous voulez répondre à la 1<sup>ère</sup> question d'abord?

La deuxième concerne la recommandation des agents des organisations de l'application de la loi et d'autres modifications proposées au RAA.

Ce sera beaucoup plus que cela c'est-à-dire vous allez finir tout le groupe de questionnaires.

En ce qui concerne les recommandations spécifiquement, vous avez reçu un rapport d'état avec plusieurs recommandations, avec des principes dans le texte.

Bien sur je ne dirai pas que nous nous faisons du souci mais je dirai que nous ne sommes pas trop contents sur la question de savoir qu'on a sur le principe, mais pas sur le texte.

>>

C'est une perspective qui nous inquiète parce qu'il faut avoir un accord sur le principe, il faut que cela se reflète dans le texte, et

moi personnellement, je serai étonné de voir qu'il y ait un point entre un accord de principe par rapport à la recommandation numéro 9 qui concerne la recommandation des organismes de l'application de la loi.

Non seulement les données mais aussi les données qui ont été collectées par les bureaux d'enregistrement les opérateurs des enregistrements.

Je pourrais comprendre la complexité du texte, mais le problème est de savoir quel est le problème de principe, voilà la question.

>>

Vous avez raison, c'est un domaine très complexe, je suis toujours optimiste parce que je pense que nous pouvons parvenir à un accord.

Je crois que c'est le numéro 9 par rapport aux demandes des organismes de l'application de la loi.

Il y a des thèmes sur lesquels les parties doivent avoir davantage de l'information, comme par exemple les données de protection, et lorsque nous parviendrons à un accord qui fera l'objet d'une information et qui pourra être appliqué par les parties, nous devons nous assurer du fait que tous les registraires travaillent sur un même plan et que ces défis qui se présentent en particulier sur cette demande.

Comme je l'ai dit je suis optimiste, je suis presque sûr que nous pouvons parvenir à un accord, j'espère avoir répondu à votre question.



---

Heather Dryden: La commission voudrait répondre?

Commission Européenne: Merci beaucoup madame la présidente, c'est utile, mais je ne sais pas si cela répond à ma question.

Je ne comprends pas encore quel est le problème des principes est ce que vous pourriez me donner une réponse très courte? Ce que vous me dites semble concerner un problème sur le texte, ce qui est écrit dans le texte.

Mais moi je crois comprendre qu'il y a un désaccord entre les parties contractantes sur les données qui sont reprises pour les affaires.

Ces données doivent être transmises s'il y a une requête judiciaire par rapport aux organismes de l'application de la loi.

Mason Cole: Je peux vous donner le point de vue des registraires, et je ne crois pas d soit profond quant au principe comme vous le dites il peut s'agir d'une question de priorité comment établissons nous la priorité de chaque demande considérée dans l'étape de la négociation actuelle.

Je suis toujours optimiste sur ce point je pense que nous allons parvenir à un accord sur cette question particulière.

Heather Dryden: Merci beaucoup MAISON le FBI et le royaume unis ensuite.

Les états unis: Bobby Flaim, des états unis du FBI.

Mason, nous vous remercions du rapport que vous avez présenté nous allons travailler avec l'ICANN sur ce sujet je crois que l'un des poids les plus importants nous avons de meilleurs rédactions de texte pour présenter aux registraires.

Le dernier point à mettre en valeur, c'est le fait que nous avons un document sur lequel il faut travailler, Mason a dit très clairement que les négociations se poursuivent, mais je pense que la façon la plus constructive à ce point de vue c'est de dire qu'il y a un texte de ces accords sur lesquelles nous pouvons travailler.

La plus part de ce qui a été dit, les recommandations qui appartiennent aux registraires ont fait l'objet d'un accord.

Il y a certains points sur lesquels il faut travailler un peu plus, mais je crois que nous devons élaborer un texte le plus vite possible pour pouvoir le prendre comme une base de travail. C'est le point le plus constructif à mon avis.

Heather Dryden:

Le royaume unis?

Le royaume unis:

Merci beaucoup madame la présidente, merci beaucoup Mason de votre rapport si complet.

Je me sens vraiment encouragé, c'est une question de fierté pour beaucoup de gouvernements, cela a été considéré par les niveaux les plus élevés. C'est un thème de conférence à Londres, cela était le cas l'année dernière.

Tout ce thème concernant les recommandations d'application de la loi est une question qui se présente de façon assez vertigineuse,

---

mais je crois que l'accord sur un si grand nombre de principes nous encourage.

Je me sens aussi enfin encouragé par rapport à ce que vous dites, nous sommes prêts d'un texte ayant fait l'objet d'un accord.

Je voudrais donc soutenir ce que disent les états unis sur la possibilité ou sur le fait d'être informé et d'être au courant de l'accélération des délais et des mesures liées à la signature de ces négociations, à la clôture de ces négociations.

Il est important pour moi de bien savoir et de bien comprendre lorsque je parle avec mes collègues de la discussion de la loi au royaume unis, il faut que nous en parlions avec nos ministres que nous puissions les informer.

Nous vous demandons de continuer à nous tenir au courant de tout ce travail, je sens que l'entente est plus grande au sein du GAC sur la place des registraires dans ce monde dans lequel nous travaillons tous.

C'est quelque chose qui me permet de me sentir plus sûr, peut être que nous allons pouvoir continuer ce dialogue dans la prochaine réunion.

Nous pouvons avoir notre débat sur le rôle des registraires de bureaux d'enregistrement sur les problèmes auxquels ils doivent faire face et comment le GAC peut porter sa collaboration on travaille en collaboration avec la GNSO.

Nous avons donc des bons rapports ici, elle a des résultats visibles, elle nous aide dans les années [inaudible 54.00] grâce aux connaissances nous faisons des progrès sur certains thèmes qui

---

sont très critiques pour Internet et qui font l'objet de conférence mondiale pour les 12 mois à venir.

Nous avons diverses conférences importantes la cyber délinquante la conférence de Budapest en octobre, la conférence de l'ordre de l'année dernière.

C'est des points très importants, très pertinents pour les groupes régionaux et pour les groupes où je travaille en ce moment, en ce qui concerne la communauté des nations.

Je suis très heureux de tout ceci je vous suis très reconnaissant merci beaucoup

Heather Dryden:

Merci le royaume unis je ne vois pas d'autres demandes, des demandes supplémentaires donc,

Le conseil de l'europe:

C'est seulement pour soutenir la position de l'FBI. Il faut que nous ayons un texte au plus tôt pour pouvoir obtenir des résultats à cet égard.

Heather Dryden:

Le conseil de l'Europe a parlé. Wendy Seltzer?

Wendy Seltzer:

Merci beaucoup Heather. Je voulais demander à part le débat sur le feedback ou comment le conseil de la GNSO peut travailler avec le GAC pour approfondir le débat sur les recommandations des organismes de l'application de la loi.

Pour pouvoir être préparé pour approuver cela lorsque cette négociation aura fini parce que nous faisons partie aussi de la négociation, et nous voulons être sûrs de ce que les problèmes de la communauté trouvent une solution.

Nous voulons donc que ce débat se produise en parallèle de telle façon que si la négociation n'est pas faite, cela sera rejeté, parce que l'on n'aura pas pu répondre aux besoins de la communauté représentée par la GNSO.

Le président Dryden: Merci beaucoup des commentaires. Comme il est déjà tard l'Australie veut ajouter un commentaire?

L'Australie: Non, je n'allais pas faire le commentaire parce que mes collègues avaient déjà dit ce que je voulais dire, mais, par rapport à la diapositive sur l'approbation sur le conseil de la GNSO.

J'ai mal compris peut être certains points quels sont les prochaines actions à entreprendre?

Stephane Van Gelder: Si nous parlons des négociations en elles mêmes, elles ne font pas partie du processus de la GNSO, c'est un thème qui vient de la RAA, qui vient du processus de la GNSO.

Nous en avons parlé au conseil de l'administration aujourd'hui.

Pour nous, cela présente un petit problème de compréhension parce que nous avons 2 processus parallèles, et nous avons demandé au conseil de l'administration quelles étaient ses

---

attentes par rapport à la GNSO, en ce qui concerne ce thème qui a été présenté quelques jours avant cette réunion.

La recommandation du personnel est de ne rien faire jusqu'à ce que les négociations aient pu faire des progrès et cela peut enfin nous sembler raisonnable, raisonnable pour nous tous.

Enfin, nous sommes conscients d'avoir épuisé notre temps mais il y a un 3<sup>ème</sup> thème que nous avons demandé à quelqu'un de présenter Joy Liddicoat. Et ce point se rapporte, Joy tu peux le présenter directement? Tu vas le faire mieux que moi.

Joy Liddicoat:

Merci beaucoup Stephane et Heather. Merci à tous les collègues de m'avoir donné l'occasion de présenter un développement positif du conseil GNSO.

Parmi les membres du gouvernement et les états membres des nations unis, le conseil sur les droits de l'homme a prouvé en Février la résolution d'un panel d'expert sur internet.

Ce n'est peut être pas un sujet nouveau celui des droits de l'homme, mais, c'est la 1<sup>ère</sup> occasion à laquelle le conseil a eu l'occasion d'avoir un examen spécifique sur Internet et tous les thèmes y référant.

Donc, nous sommes très heureux de cette initiative, nous voudrions que vous sachiez que le panel existe et qu'il a attiré l'attention du conseil de la GNSO.

Nous voulions venir ici et partager tout ce que nous avons fait avec vous et ce serait peut être utile pour le PDP, pour ce processus qui demande des évaluations, des effets dans différents domaines d'impacts.

---

La GNSO avait cru qu'il en pouvait considérer cela pour l'avenir et de travailler en collaboration.

Le président Dryden: Merci Joy des commentaires sur cette question des membres du GAC ou vous voulez apporter quelque chose le royaume unis?

Le Royaume-Uni: Merci Joy, je dois avouer que je ne connais pas trop sur ce sujet là, c'est très intéressant, et je suis ouvert à participer à assister pour avancer sur ce sujet là.

C'est quelque chose qui me vient spontanément comme réaction en espace, est quelque chose de spontanée, mais je veux suivre de prêt. Merci beaucoup.

Le président Dryden: La Nouvelle-Zélande, La Suède et après la Nouvelle-Zélande.

La Suède: Merci beaucoup. Je voulais reprendre les propos de mon collègue du royaume unis, c'est très intéressant je sais bien que vous avez travaillé activement de manière conjointe avec le ministère des affaires étrangères qui a participé dans ces activités et je sais que vous avez un rapport étroit de travail.

Je voudrais ajouter que ceci implique aussi le ministre et une série d'activité à Stockholm. Merci beaucoup.

Le président Dryden: Merci la Suède. Maintenant la Nouvelle-Zélande.

---

La Nouvelle-Zélande: Je veux souhaiter la bienvenue au commentaire de Joy sur les droits de l'homme et l'internet qui sont un sujet d'intérêt pour les politiques publiques.

La Nouvelle-Zélande va faire le suivi, va faire des apports aux débats dans la mesure du possible.

Le président Dryden: Merci beaucoup merci la Nouvelle-Zélande, commission et conseil de l'Europe.

Commission Européenne: Merci madame la présidente seulement pour exprimer je coïncide avec mon collègue on est très intéressé à ce débat.

La commission suit de manière très proche les débats concernant les droits de l'homme et l'internet, c'est-à-dire tous ces différents aspects.

On a inclus cela dans le programme récemment et on a inclus des sujets spécifiques à traiter et tout ceci est reflété sur l'internet.

Il y a aussi des informations qui peuvent être utiles, Commission Européenne d'un pacte de toutes les annonces législatives et sur le traité de Lisbon également je ne me souviens pas de la date.

Nous sommes obligés d'inclure dans l'évaluation d'un pacte les droits de l'homme les effets sur les droits de l'homme.

Nous espérons donc un débat la dessus et sans sous-estimer l'importance de l'effet possible des droits de l'homme sur les politiques de l'ICANN.



Je dois dire que l'ICANN n'est pas forcément le meilleur environnement pour traiter de ces sujets peut être ce n'est pas pour sous-estimer l'importance de cette question, mais il faut essayer de ne pas excéder la portée de certaines questions.

C'est utile la manière d'envisager l'aide ou la collaboration de la communauté de l'ICANN avec d'autres entités J'insiste sur notre intérêt de traiter ces questions et de coopérer.

Le président Dryden: Merci.

Le conseil de l'Europe: Le conseil de l'Europe est intéressé dans une grande mesure dans cette question: Le secrétariat a reçu des instructions de promouvoir les droits de l'homme à tous les niveaux et à tous les domaines de gouvernance.

Le président Dryden: Merci beaucoup. Ici nous arrivons à la fin de la journée notre échange a été très enrichissant.

Merci à tous d'être venus et je vous demande des excuses du fait du retard.